



CONSEIL NATIONAL

Président :
Christophe COUTURAUD

Secrétaire général :
François LEJEUNE

Trésorière :
Claire KURTZ

Administrateurs :
Pierre-Alexandre DESHAYES
Lucile FREMY

Madame LE GULUDEC Dominique
Présidente
Haute Autorité de Santé
5, avenue du Stade de France
93218 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex

Bordeaux, le 12 février 2021

Madame la Présidente,

La Haute Autorité de Santé que vous présidez a fait paraître un communiqué de presse aujourd'hui destiné à aider les professionnels de santé à identifier et à prendre en charge les patients qui, après avoir été infectés par le SARS-CoV-2, présentent encore des symptômes.

Les objectifs annoncés sont de proposer, à chaque patient concerné, une approche globale, pragmatique et adaptée à leurs symptômes, cela avec écoute et empathie.

J'ai été très sensible à cette approche car elle correspond exactement à la définition des actes ostéopathiques que l'ensemble de la profession pratique avec toutes les qualités qui sont les siennes.

De plus, l'ostéopathe possède une haute conscience déontologique et éthique qui lui impose de ne prendre en charge uniquement les patients auxquels il peut apporter un soin efficace.

Actuellement les membres du Registre des Ostéopathes de France reçoivent en consultation bon nombre de patients qui ont été infectés et qui présentent encore des symptômes.

Ces praticiens obtiennent des résultats concrets de soulagement dans une proportion non négligeable.

Ce sont les patients qui le disent sans que des statistiques officielles puissent le confirmer. Aussi, lorsqu'à la fin du communiqué je lis que la Haute Autorité de la Santé ne recommande pas les approches de médecine alternative, prenant en exemple l'ostéopathie, je suis surpris et désappointé.

Surpris d'abord de voir ainsi l'action des 34 745 ostéopathes référencés en France déconsidérée alors que celle-ci est plébiscitée par les patients qui représentent près de 30 000 000 de consultations par an.

Désappointé ensuite parce que, reprenant les propos du Président de la République, nous sommes tous en guerre contre cette pandémie afin d'éviter sa propagation, mais aussi la persistance des symptômes chez ceux qui en ont été victimes.



REGISTRE DES OSTEOPATHES DE FRANCE

8, Rue Thalès - 33692 MERIGNAC CEDEX - Tél. : 05 56 18 80 44 - contact@osteopathie.org





Comprenez que je défends ici la conscience professionnelle et le savoir-faire d'une profession qui prend toute sa part dans cette bataille. Nous œuvrons aujourd'hui pour la mise en place d'une réglementation de notre profession, symbolisée par la création de l'Ordre des ostéopathes.

Ainsi, cela permettrait de considérer différemment la place de l'ostéopathie.

Madame la Présidente, je vous prie de croire, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Christophe COUTURAUD
Président